Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Recu en préfecture le 07/04/2022

ID: 004-210400198-20220406-2022_62-DE

République Française

Département des Alpes-de-**Haute-Provence**

Nombre de membres	Nombre de membres	Nombre de
en exercice	Présents	membres
		Votants

Date de convocation 30 mars 2022

14

16

Extrait du registre des délibérations Séance du Conseil Municipal

Commune de Barcelonnette

Séance du 6 avril 2022

Numéro de délibération : 2022 / 62

L'an deux-mille-vingt-deux, le six avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Barcelonnette dûment convoqué en date du trente mars deux-millevingt-deux, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Sophie VAGINAY RICOURT, Maire.

<u>Étaient Présents :</u>

23

Mme Sophie VAGINAY RICOURT, M. Yvan BOUGUYON, Mme Florence ALLEMANDI, M. Joseph GARCIN, Mme Clarisse BALLADUR (à partir de 18h12), M. Miguel ORTUNO, Mme Rolande JACQUES, M. Joël IGAU, M. Pierre MAILLARD (à partir de 18h39), M. Jean-Claude DABROWSKI, M. Christophe BARNEAUD, Mme Florence JOUVENT, M. Pierre-Philippe JOUARIE, M. Yves BAUDRY, Mme Patricia DOMANGE, M. Christophe PICHET.

Absent excusé ayant donné procuration :

Mme Fabienne BANCILLON-BOE à M. Christophe BARNEAUD, M. Jean-Pierre FRAN-QUEBALME à M. Christophe PICHET.

Absents excusés :

Mme Sabine BLATTMANN, Mme Chantal BONAGLIA, Mme Karine BENEDETTO, M. Frédéric MAURIN, Mme Wendy MATTERA.

Madame Florence ALLEMANDI a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article 2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



 $\underline{Objet:} Approbation \ du \ compte-rendu \ de \ la \ s\'{e}ance \ du \ 30 \\ \underline{mars \ 2022} \\ \underline{lD: 004-210400198-20220406-2022_62-DE}$

Rapporteur : Madame le Maire

Rappel et références

Le Conseil Municipal de la ville de Barcelonnette s'est réuni le 30 mars 2022.

Motivation et opportunité

Le procès-verbal en a été établi et transmis à tous les membres du Conseil Municipal. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte rendu avant son adoption définitive.

Proposition

Madame le Maire demande à l'assemblée communale de bien vouloir approuver le procès-verbal de la séance du 30 mars 2022.

Décision

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Sophie VAGINAY RICOURT